

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- S I C A S I L -**

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
14 AVRIL 2025 – SEANCE ORDINAIRE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

– En exercice : 50
– Présents ou représentés : 37

Pour la compétence eau potable :

– En exercice : 25
– Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean–Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean–Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

–

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean–Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

M. SAUVAGE – Le quorum étant atteint, je déclare donc la séance ouverte.

Désignation du secrétaire de séance en application des articles L.5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. SAUVAGE - Parmi les délégués, Madame BRUNETEAU m'a appelé hier soir en me suppliant d'être désignée secrétaire de séance et donc s'il n'y a pas d'autre candidat je vous propose Madame BRUNETEAU comme secrétaire de séance. Bien, elle accepte avec grand plaisir.

Madame Françoise BRUNETEAU est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. SAUVAGE - Nous avons aujourd'hui 15 rapports pour délibération. Nous allons commencer, comme d'habitude, par approuver le compte-rendu de la séance précédente et puis aujourd'hui principalement voter les budgets : principal de l'Eau Potable et les budgets annexes. Et puis nous allons commencer par approuver les résultats de l'exercice financier 2024 : des comptes administratifs, des comptes de gestion et de l'affectation des résultats d'exploitation 2024.

La séance se poursuivra avec l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement ainsi que l'adoption des trois budgets primitifs comme je vous l'ai dit. Et puis nous vous présenterons deux rapports, le premier concerne la signature d'une convention tripartite entre le SICASIL, sur la continuation du programme Watty à l'école. Et, en dernier rapport : je vous demanderai de bien vouloir m'autoriser à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau.

Au préalable, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu de notre dernier comité syndical.

Cette séance s'est tenue le 28 mars dernier, nous avons, vous vous en souvenez essentiellement débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2025 des trois budgets Eau Potable, Energies renouvelables et Défense Extérieure Contre l'Incendie du SICASIL. Nous avons également acté la signature d'une convention avec l'Association FIFES et vous m'avez également autorisé à apporter le soutien financier du SICASIL à MAYOTTE.

Vous avez tous pris connaissance de ce compte-rendu avez-vous des commentaires, des questions ? Non ? Et bien je vous propose de voter pour approuver ce compte-rendu.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Unanimité, je vous remercie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

M. SAUVAGE - Vous avez également connaissance en annexe du document préparatoire de la liste des marchés publics et avenants effectués par le SICASIL du 1er novembre 2024 au 1er mars 2025. Est-ce que vous avez des observations, des commentaires ? Des questions ? Je vous propose de passer au vote ?

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Unanimité, je vous remercie.

La liste des marchés publics et avenants pour la période du 1er novembre 2024 au 1er mars 2025 est approuvée.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

M. SAUVAGE – Nous poursuivons avec les rapports 1, 2, 3 pour l’approbation des comptes administratifs 2024 et donc je passe la Présidence de séance à mon voisin de droite : Monsieur NOVELLI.

Monsieur SAUVAGE quitte la salle.

M. NOVELLI - Tout d’abord l’approbation du compte administratif **eau potable 2024**. Il vous est proposé d’approuver l’exécution du budget de l’exercice 2024 et d’arrêter les résultats définitifs suivants :

DEPENSES D’INVESTISSEMENT :

DEPENSES INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	448 060.18
041 - Opérations patrimoniales	537 392.51
16 - Emprunts et dettes assimilées	00
20 - Immobilisations incorporelles	00
21 - Immobilisations corporelles	22 752.32
23 - Immobilisations en cours	8 087 967.51
TOTAL	9 096 172.52

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 252 033.77
TOTAL REALISATION + REPORT	14 348 206.29
Restes à réaliser à reporter en 2024	1 329 406.69
TOTAL CUMULE	15 677 612.98

RECETTES D’INVESTISSEMENT :

RECETTES INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	2 275 161.41
041 - Opérations patrimoniales	537 392.51
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 165 659.38
13 - Subventions d'investissement	1 334 638.77
23 - Immobilisations en cours	0
27 - Autres immobilisations financières	403 252.60
TOTAL	9 716 104.67
Restes à réaliser à reporter en 2025	738 522.03
TOTAL CUMULE	10 454 626.70

Résultat de l'exercice : - 619 932.15 €
Résultat de clôture : - 5 222 986.28 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
011 - Charges à caractère général	351 484.84
012 - Charges de personnel et frais assimilés	940 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	2 275 161.41
65 - Autres charges de gestion courante	64 108.97
67 - Charges exceptionnelles	146 522.48
68 – Dotations aux provisions et dépréciation	445.65
TOTAL	3 777 723.35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	448 060.18
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	11 224 708.03
75 - Autres produits de gestion courante	63 028.96
77 - Produits exceptionnels	340 915.36
TOTAL	12 076 712.53
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 590 422.13
TOTAL REALISATION + REPORT	13 667 134.66

Résultat de l'exercice 2024 : 8 298 989.18 €

Résultat de clôture : 9 889 411.31 €

Excédent de fonctionnement disponible après couverture du besoin de financement de l'investissement : 4 666 425.03 €

Voilà pour les résultats. Nous allons passer au vote :

Est-ce qu'il y a des oppositions. Est-ce qu'il y a des abstentions ?

Le compte administratif du budget principal eau potable pour l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité

M. NOVELLI - Nous passons maintenant au Compte Administratif **budget énergies renouvelables** (que vous pourrez lire page 20 du document)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	207 492,33
21 - Immobilisations corporelles	15 840.00
23 – Immobilisations en cours	6 853.00
TOTAL	230 185.33
Restes à réaliser à reporter en 2024	136 026.40
TOTAL CUMULE	366 211.73

Résultat de l'exercice 2024 : -18 221.61 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	211 963.72
TOTAL	211 963.72
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	327 430.69
TOTAL CUMULE	539 394.41

Résultat de clôture 309 209.08 €

Résultat de clôture cumulé 173 182.68 €

En fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
011 - Charges à caractère général	29 347.94
67 – Charges exceptionnelles	352 642.94
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	211 963.72
Charges rattachées	36.69
TOTAL CUMULE	593 991.29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	REALISE EN 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	207 492.33
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	358 655.93
TOTAL	566 148.26
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	244 760.20
TOTAL CUMULE	810 908.46

Résultat de l'exercice 2024 : 216 917.17 €
Résultat de clôture : 216 917.17 €

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE :

Recettes d'investissement : 173 182.68 €
Recettes de fonctionnement : 216 917.17 €

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Est-ce qu'il y a des abstentions ?
Merci adopté à l'unanimité.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISES EN 2024
041 - Opérations patrimoniales	20 808.58
23 - Immobilisations en cours	277 415.71
TOTAL	298 224.29
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 114 839.59
TOTAL CUMULE	413 063.88

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
041 - Opérations patrimoniales	20 808.58
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisés	190 948.63
27 - Autres immobilisations financières	20 808.58
TOTAL	232 565.78
Restes à réaliser	12 621
TOTAL CUMULE	245 186.78

Résultat de l'exercice 2024 : -180 498.09 €

Résultat de clôture : - 167 877.09 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	REALISES EN 2024
011 - Charges à caractère général	36 307.52
TOTAL	36 307.52

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	REALISE EN 2024
74 - Dotations, subventions et participations	196 164.00
TOTAL	196 164.00
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	160 024.64
TOTAL CUMULE	356 188.64

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE :

Dépenses d'investissement :	- 167 877.09 €
Recettes de fonctionnement :	237 783.36 €

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ?

Le compte administratif du budget incendie pour l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité je vous en remercie.

Je rends la présidence de cette séance à Monsieur SAUVAGE.

Monsieur SAUVAGE revient et reprend la Présidence de la séance.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024

M. SAUVAGE - Chaque année, le Chef du service de gestion comptable auquel est rattaché le Syndicat est tenu de rendre compte de sa gestion dans un document unique en vue de présenter toutes les opérations de recettes et dépenses effectuées par ses soins du 1er janvier au 31 décembre.

Les écritures de notre comptable sont conformes aux nôtres pour l'exécution des budgets Eau potable, Energies renouvelables et Incendie.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Des questions ? Je vous propose de passer au vote ?

Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Les comptes de gestion des budgets pour l'exercice 2024 sont approuvés.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2024 DU BUDGET EAU POTABLE

M. SAUVAGE - Dans le cadre de l'affectation du résultat 2024 dans le Budget 2025, il convient de reprendre les écritures de clôture de l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement ;

Les reports des résultats antérieurs représentent :

- En investissement un déficit de – 5 252 033,77 € €
- Et 1 590 422,13 € d'excédent en fonctionnement

En intégrant les résultats antérieurs, le Compte Administratif 2024 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 4 666 425,03 € €
- Un besoin de financement de – 5 222 986,28 € en investissement comprenant :
 - Le solde de Restes à Réaliser (R.A.R.) de -590 884,66 €
 - Le déficit d'investissement de –4 632 101,62 €

Aussi, il est proposé d'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement de 9 889 411,31 € comme suit :

- **4 666 425,03 €** en recettes de fonctionnement au compte R002 du Budget eau potable 2025
- **5 222 986,28 €** en recettes d'investissement au compte (1068) du Budget eau potable 2025
- **4 632 101,62 €** en dépenses d'investissement au compte D001

Y-a-t-il des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Est-ce qu'il y a des abstentions ? des votes contre ?

Unanimité, je vous remercie.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2024 DU BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES

M. SAUVAGE - Le rapport n°8 est similaire puisqu'il s'agit du Compte Administratif 2024 du budget des énergies renouvelables, en intégrant l'ensemble des reports antérieurs, en section de fonctionnement nous avons un résultat à affecter de 216 917,17 € et en section d'investissement un excédent d'investissement de + 309 209,08 €.

Je vous demande donc d'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement de 216 917,17 € du compte administratif 2024 au budget annexe énergie comme de la manière suivante :

- 216 917,17 € en recettes de fonctionnement au compte R002 du Budget primitif 2025
- 309 209,08 € en recettes d'investissement au compte (R001) du Budget primitif 2025

Avez-vous des questions ? Et bien je vous propose de passer au vote.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ?

Unanimité, je vous remercie.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2024 DU BUDGET INCENDIE

M. SAUVAGE - De la même manière, les reports des années précédentes représentent un excédent de :

- + 160 024,64 € en fonctionnement
- -114 839,59 € en investissement

Lorsque l'on intègre l'ensemble des reports au compte administratif 2024, ce compte administratif présente :

- En section de fonctionnement un résultat à affecter de 237 783,36 €
- En section d'investissement un besoin de financement de 167 877,09 € comprenant :
 - Le solde de Restes à Réaliser (R.A.R.) de + 12 621,00 €
 - Un déficit d'investissement de -180 498,09 €

Je vous propose d'affecter ces résultats de la manière suivante :

- 69 906,27 € en recettes de fonctionnement au compte R002 du Budget Incendie 2024
- 167 877,09 € en recettes d'investissement au compte 1068
- 180 498,09 € en dépenses d'investissement au compte D001

Y-a-t-il des questions ? Je vous propose de passer au vote. Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

L'affectation du résultat 2024 est adopté à l'unanimité.

ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

M. SAUVAGE - Le rapport n°10 concerne l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement. Il s'agit de mettre à jour les lignes de crédits qui sont réparties sur plusieurs années pour les deux opérations suivantes :

- Travaux réseaux 2023 ;
- Travaux réseaux 2024.

Il vous est proposé d'actualiser les AP/CP relatifs à ces aménagements et prendre en compte les crédits payés en 2024.

Il convient également de créer l'AP/CP travaux réseaux 2026 pour un montant de 7 200 000 €.

Il s'agit de réviser et d'augmenter les autorisations de programme des travaux réseaux 2023 de 50 000 € et les travaux réseaux 2024 de 1 000 000 euros.

Est-ce que vous avez des questions ? Et bien passons au vote, est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Unanimité, je vous remercie.

BUDGET PRIMITIF 2025 EAU POTABLE

M. SAUVAGE - Comme nous en avons débattu la dernière fois, le niveau d'investissement qui est proposé reste renforcé avec plus de 14,2 millions d'euros engagés cette année dans la poursuite de notre politique patrimoniale de renouvellement des canaux et réseaux pour garantir la fiabilité et la performance de ce service, donc avec 1 316 196,37 € de restes à réaliser (ce sont les opérations engagées en 2024) et 14 224 809 € de nouveaux crédits inscrits pour la réalisation du programme de travaux 2025 dont nous avons parlé la dernière fois. Je ne sais pas si vous aviez des questions sur ce sujet ? Je ne vais peut-être pas tout vous re-lister mais on avait les travaux d'étanchéité sur le réservoir à la Bocca, nous avions la rénovation de la façade de l'usine d'eau potable d'Auribeau, on a également les travaux d'entretien des usines, des travaux de huisseries à l'usine de Pégomas, des installations de clôtures et de garde-corps et également une deuxième phase importante de travaux de l'interconnexion de secours entre le réseau de Mandelieu et le réseau SICASIL historique. Tout ceci est sur la partie réseaux principalement, je n'ai pas tout listé mais on en avait parlé la dernière fois. Et sur la partie renouvellement des canaux en 2025 est prévue la réhabilitation du canal de la Siagne sur un linéaire de 310 mètres sur la commune de Grasse. Et pour le canal du Loup sur

400 mètres sur la commune de Mougins. Et enfin, les travaux de renouvellement des réseaux de distribution avec un linéaire prévisionnel de 12 km et le renouvellement de stabilisateurs de pressions et de débitmètres. En dépense de fonctionnement on est toujours sur le même modèle une optimisation du service public rendu aux usagers, grâce à, notamment, la mutualisation des agents du SICASIL et de l'Agglomération Cannes Lérins.

Et je vais vous lire chapitre par chapitre.

Section de fonctionnement

Recettes

16 488 825,03 €

Chapitre 70 : Produits de gestion courante – **11 120 900,00 €**

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante – **63 500,00 €**

Chapitre 76 : Autres produits de gestion courante – **48 000,00 €**

Chapitre 77 : Produits exceptionnels – **110 000,00 €**

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections – **480 000 ,00 €**

Chapitre 002 : excédent antérieur dont nous venons de parler reporté -
4 666 425,03 €

Dépenses

16 488 825,03 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général – **633 000,00 €**

Chapitre 012 : Charges du personnel & frais assimilés – **1 200 000,00 €**

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante – **70 500,00 €**

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles – **110 000,00 €**

Chapitre 68 : Provision pour risque et charges – **446,00 €**

Chapitre 023 : Virement à la section investissement – **11 994 879.03 €**

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section – **2 300 000.00 €**

Section d'investissement

Recettes

21 606 387,34 €

Chapitre 001 : Excédent antérieur reporté – 0 €

Chapitre 13 : Subvention d'investissement –1 141 034,83 €

Chapitre 10 : Apports, Dotations et réserves –5 222 986,28 €

Chapitre 16 : Nous en avons parlé également la dernière fois Emprunt –0 €

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières –117 487,20 €

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement –11 994 879,03 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section –2 480 000,00 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales –650 000,00 €

.

Dépenses

21 606 387,34 €

Chapitre 001 : Solde d'exécution négatif reporté –4 632 101,62 €

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles –260 000,00 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles –41 210,00 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours –15 541 005,37 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues investissement –2 070,35 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section –480 000,00 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales –650 000,00 €

Avez-vous des questions ? des commentaires ? des remarques ? n'hésitez pas. Et bien je vous propose de passer au vote : est-ce qu'il y a des abstentions, des votes contre ?

Unanimité je vous remercie

BUDGET 2025 ENERGIES RENOUVELABLES

M. SAUVAGE - Section de fonctionnement

Recettes 639 417,17 €

Chapitre 70 : Vente produits fabriqués – 215 000,00 €

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre section – 207 500,00 €

Chapitre R002 : Résultat reporté – 216 917,17 €

Dépenses 639 417,17 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général – 97 600,00 €

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles – 125 000,00 €

Chapitre 022 : Dépenses imprévues – 4 017,17 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections – 212 800,00 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement – 200 000,00 €

Section d'investissement

Recettes 732 448,08 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections – 212 800,00 €

Chapitre R001 : Solde d'exécution positif reporté – 309 209,08 €

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement – 200 000,00 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales – 10 439,00 €

Dépenses 732 448,08 €

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 48 000,00 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles – 230 000,00 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours – 236 026,40 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections – 207 500,00 €

Chapitre 041 : Opération patrimoniales – 10 439,00 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues – 482,68 €

Mme BRUNETEAU - C'est extrêmement précis pour des dépenses imprévues !

M. SAUVAGE - Mais oui je vous avoue que ça vient un petit peu équilibrer les sommes à un moment donné.

Mme BRUNETEAU – 482.68 € de dépenses imprévues c'est finement prévu !

M. SAUVAGE - ça vient arrondir par rapport à des soldes reportés de l'année d'avant.

Mme BRUNETEAU – Mais le terme « imprévues » n'est pas parfaitement adapté !

M. SAUVAGE - C'est vrai !

M NOVELLI – ça vient du solde d'exécution reporté il y avait 8 centimes

M. SAUVAGE - Exactement, bon globalement ce qui faut retenir, on en avait parlé la dernière fois, c'est quand même 215 000 € sur cette partie énergies renouvelables, on en avait également parlé : on va investir un peu plus cette année en 2025, on va installer un dégrilleur et réparer la turbine d'ailleurs, c'est quand même 215 000 € en vente de produits fabriqués, on vend de l'électricité c'est quand même intéressant.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? Non et bien je vous propose de passer au vote ? Est-ce qu'il y a des absentions ? Des votes contre ?

Unanimité je vous remercie.

BUDGET 2025 DEFENCE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

M. SAUVAGE - Et notre dernier budget est le budget 2025 Incendie

Section de fonctionnement

Recettes 662 316.02 €

Chapitre 74 : Dotations et participations – 592 409.75 €

Chapitre R002 : Excédent de fonctionnement 2024 reporté – 69 906.27 €

Dépenses 662 316.02 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général – 113 012.67 €

Chapitre 012 : Charges de personnels et frais assimilés – 15 900.00 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement – 533 403.35 €

Section d'investissement

Recettes 728 901.44 €

Chapitre 10 : Excédents de fonctionnement capitalisés – 167 877.09 €

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement – 533 403.35 €

Chapitre 27 : Créances sur transfert de droit à TVA – 12 621.00 €

Chapitre 041 : Créances sur transfert de droit à la TVA – 15 000.00 €

Dépenses 728 901.44 €

Chapitre 21 : Matériels et outillages – 44 000.00 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours – 488 853.41 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues – 549.94 €

Chapitre 041 : Créances sur transfert de droit à TVA – 15 000 €

Chapitre D001 : Solde d'exécution – 180 498.09 €

Avez-vous des questions ? Des commentaires ? Besoin d'informations supplémentaires ?

Mme SIMON – On est déjà presque au mois de mai les lignes qui sont inscrites sont déjà connues dans les communes.

M. SAUVAGE - C'est vrai et comme vous le remarquerez j'ai aussi demandé que les dates pour les conseils vous soient envoyées un peu plus à l'avance. Donc par rapport à cette remarque on essayera de faire mieux l'année prochaine.

Est-ce que vous avez d'autres remarques ou questions ? Je vous propose de passer au vote ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? des abstentions ?

Et bien unanimité, je vous remercie.

M. SAUVAGE - Les délibérations budgétaires étant votées il me reste 2 rapports à vous présenter :

CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE AU PROGRAMME ECOPOUSSE PAR ACTEE

Depuis 2021, le SICASIL s'est engagé dans la sensibilisation, via le programme « Watty à l'école », des élèves du territoire aux économies d'eau et d'énergie à travers une série d'ateliers qui sont organisés dans les communes de notre périmètre.

Le programme Watty étant terminé, nous vous proposons de devenir partenaire d'un nouveau contrat, labellisé par le Ministère de la transition écologique dans le cadre des certificats d'économies d'énergie, qui se nomme « Ecopousse par Actee ». Le SICASIL deviendra alors partenaire d'Eco CO2 et de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) pour déployer ce nouveau programme auprès de 37 classes d'écoles primaires.

Pour le SICASIL, le coût de ce programme s'élève à 6 660 € HT par an soit 20% du montant total de l'opération qui s'élève à 33 300 €. La convention s'achèvera à l'issue de l'année scolaire 2025-2026.

Je vous propose donc de m'autoriser à signer cette nouvelle convention.

Avez-vous des questions ?

Mme TARDIEU – ma petite fille est rentrée il ne fallait pas allumer, il ne fallait pas prendre de l'eau !

M. SAUVAGE – C'est bien ! Je pense en plus que c'est fait au bon âge

Mme TARDIEU – Il fallait utiliser des filtres...

M. SAUVAGE - Des filtres pour l'eau potable il fallait lui dire qu'il n'y a pas besoin de filtre ! Ah des réducteurs de pression !

Mme TARDIEU – C'est ça, ils sont très sensibilisés !

M. SAUVAGE - C'est vrai j'ai eu d'assez bons retours, après le suivi, bon il y a des choses qui sont toujours perfectibles je pense. En tout cas le programme précédent étant terminé il me semble intéressant de poursuivre un programme un peu similaire et de pouvoir faire ces sensibilisations en écoles primaires.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires ? Non, et bien je vous propose de passer au vote ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Unanimité, je vous remercie.

DEMANDE DE SUBVENTIONS – 12^{ème} PROGRAMME D'ACTION « SAUVONS L'EAU » DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE

M. SAUVAGE - Et notre dernier rapport si je ne m'abuse concerne la demande de subventions du 12^{ème} programme d'action « SAUVONS L'EAU » de l'Agence de L'Eau Rhône Méditerranée Corse

Comme vous le savez les travaux de renouvellement des canaux et des réseaux peuvent dans certains cas être subventionnés par l'Agence de l'Eau.

Et, dans le cadre de son 12^{ème} programme, l'Agence de l'Eau subventionne notamment les opérations permettant de réduire les pertes en eau potable.

Sur ce 12^{ème} programme, si vous ne l'avez pas vu en détail, il y a 5 axes stratégiques :

- Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs, donc c'est vraiment pour tous les acteurs, l'agriculture pas uniquement la partie eau potable aux usagers ;
- Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité ;
- Améliorer la qualité des eaux des milieux ;
- Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable ;
- Préserver et restaurer la ressource et l'alimentation en eau potable.

Donc voilà nous avons un certain nombre d'opérations qui peuvent s'inscrire dans ces axes-là, et pour lesquelles, lorsqu'il y a possibilité nous demanderons des subventions à l'Agence de l'Eau et par cette délibération je vous propose de m'autoriser à solliciter et à signer tous les documents concernant les subventions pour les opérations entrant dans le cadre du 12^{ème} programme d'action de l'Agence de l'eau.

Avez-vous des questions ? Des commentaires ? Besoins de précisions ? Non ?

M. COMBE – Ce sont des subventions importantes par rapport aux travaux entrepris ?

M. SAUVAGE - – Oui souvent c'est en pourcentage après il y a des limites. C'est souvent compliqué après je ne suis pas non plus spécialiste de tous les détails techniques. Il y a des limites en fonction des opérations, ça passe dans des commissions. Ils regardent vraiment en détail mais ça peut être des pourcentages importants des opérations prévues.

Mme SIMON - Il y a des lignes qui sont inscrites dans le document là !

M. SAUVAGE - Oui dans le document on a mis combien en 2025 ? Le détail ? au budget 2025 on a prévu 500 000 € de subventions. C'est loin d'être négligeable !

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Bien, je vous propose de passer au vote. Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Il y a unanimité, je vous remercie.

La séance est levée à 18 h 45.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Jean-Michel SAUVAGE